

PROFESSION BANLIEUE

POUR UNE OPTIMISATION DES FONDS STRUCTURELS : GUIDE TECHNIQUE ET JURIDIQUE POUR LE MONTAGE DE PROJETS

1er novembre 1999



Avec : Rouchdy KBAIER.
Téléchargeable.

Sommaire

Zones urbaines sensibles et fonds structurels 2000-2006

- I. Définition et règles de répartition du zonage objectif 2
 - II. Les fondements de l'intervention communautaire
 - III. Lignes directrices de la Commission
- Annexe 1 : Domaines d'intervention des fonds structurels - Répartition en catégories

Méthodologie pour le montage de projets relevant des fonds structurels

- Fiche-mesure - Modèle
- Fiche-mesure - Note explicative

Plan d'un document unique de programmation (DOCUP)

1. Description de la situation actuelle
 2. Stratégie et axes prioritaires
 3. Intégration de l'évaluation ex ante
 4. Présentation des mesures
 5. Financement
 6. Soutien transitoire
 7. Vérification ex ante de l'additionnalité
 8. Partenariat
 9. Dispositions de mise en œuvre
- Annexe 2 : Contenu du complément de programmation

Éléments d'information sur l'encadrement communautaire des aides d'État aux entreprises dans les zones urbaines sensibles

- I. L'encadrement communautaire des aides d'État à finalité régionale : la nouvelle donne des lignes directrices de mars 1998
 - II. L'encadrement communautaire des aides aux entreprises dans les quartiers urbains défavorisés
- Extraits du vade-mecum de la Datar
- Les zones franches urbaines
 - Les zones de redynamisation urbaine
 - Les zones urbaines sensibles

PIC URBAN

- I. Objectifs et principes généraux
 - II. Zones éligibles et actions prioritaires
 - III. Préparation, présentation et approbation des programmes
 - IV. Suivi, mise en œuvre et évaluation des interventions
 - VI. Délais
- Annexe 3 : Liste indicative des mesures éligibles

Orientations pour les dispositifs de suivi et d'évaluation des interventions du FSE - Période 2000-2006

1. Introduction
2. Définition des objectifs
3. Définitions et systèmes d'indicateurs
4. Les informations qualitatives
5. Évaluation
6. L'organisation du suivi et de l'évaluation
7. La réserve de performance
8. L'évaluation ex post

PIC EQUAL

Projet de communication de la Commission aux États membres

- I. Objectifs et principes généraux
- II. Actions mises en œuvre dans le cadre des PIC EQUAL
- III. Actions au niveau européen

88 pages.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Hors collection et documents divers >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/Pour-une-optimisation-des-fonds-structurels-guide-technique-et-juridique-pour>

